

NOTRE CONCLUSION

L'UFC-Que Choisir se bat pour défendre l'intérêt général des citoyens et éviter la privatisation de nos biens communs comme l'eau.

Nous sommes respectueux de la réglementation et demandons aux autorités compétentes de la faire respecter.

La justice administrative est lente comme le prouve l'absence de jugement de nos recours contre les arrêtés cadre sécheresse depuis 3 ans.

Les chambres régionales des comptes émettent des avis éclairés sur certains dysfonctionnements de collectivités ou d'établissements publics.

L'UFC a transmis au préfet ([courrier au préfet](#)) son [rapport d'expertise](#) basé sur les conclusions de la CRC qui nous répond que les établissements publics s'administrent librement.

Nous allons utiliser la plateforme de signalement dont la Cour des Comptes vient de se doter.

Nous déplorons que certaines règles soient détournées au profit d'intérêts économiques et au détriment des citoyens qui sont pourtant les principaux contributeurs financiers.

Nous serons toujours du côté de la loi.

Nous sommes indignés et condamnons fermement **les pressions subies par les élus de Murat le Quaire, les menaces proférées contre l'animateur du collectif eau 88 à Vittel** qui a du demander la protection de son domicile et déposer plainte auprès du procureur d'Epinal mais nous sommes tout autant indignés et condamnons également avec force **le sabotage des installations de Danone.**

La démocratie est le plus beau des défis à relever.